

## Référentiel carbone des musées en France

### Recherche de prestataire – cahier des charges de la consultation

#### 1. Contexte

##### a. Le commanditaire de l'étude : ICOM-France

ICOM-France est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Il est le réseau des professionnels des musées, qu'il représente et accompagne dans leurs missions. Il s'agit de la branche française du Conseil international des musées, organisation non gouvernementale représentative des musées, reconnue par l'UNESCO.

ICOM-France compte aujourd'hui 4850 membres individuels et 500 membres institutionnels, représentant la diversité des types de collections et des échelles de ces institutions dans le pays, sur tout le territoire national.

##### b. La transition écologique des musées

La nouvelle définition des musées, adoptée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du Conseil international des musées (ICOM) à Prague, le 24 août 2022, comporte une ambition écologique : « **Un** musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. (...) »

Parallèlement, ICOM-France a fait des questions de durabilité et de transition écologique un des axes forts de la mandature actuelle.

De son côté, le ministère de la Culture a présenté en décembre 2023 [ses orientations](#) pour la transition écologique du secteur culturel en France, qui transcrit les engagements du Gouvernement pour les domaines d'activité relevant de ses compétences. Il s'agit d'appuyer les filières culturelles pour leur permettre de faire face aux trois défis du changement climatique, de la crise de la biodiversité et de la crise des ressources et de la pollution. En matière notamment de décarbonation, le ministère préconise et soutient des stratégies par filière d'institutions culturelles, pour qu'elles s'entendent sur les enjeux, les priorités et les actions à mener. Des « référentiels carbone » sont ainsi en train d'être mis en place pour les scènes labellisées ou encore les écoles de la création.

Dans ce contexte, ICOM-France s'engage dans l'accompagnement et la facilitation de la transition écologique des musées en France. Elle mène un ensemble de projets d'étude, de recherche, d'innovation et d'animation afin d'assister son réseau d'adhérents dans cette transition.

##### c. Le pilotage du projet

ICOM-France a la responsabilité du présent projet, qui est réalisé pour le compte de ses membres. Le projet est mené sous l'autorité de son conseil d'administration, présidé par Émilie Girard, et au quotidien par son équipe permanente, dirigée par Anne-Claude Morice. Cette équipe est complétée de façon dédiée par un ou une stagiaire en 2024.

Pour mener le présent projet, ICOM-France reçoit le soutien financier et technique du Ministère de la Culture. Un comité de pilotage est mis en place rassemblant ICOM-France et les représentants de la mission de la transition écologique et du développement durable du Ministère (Karine Duquesnoy, haute fonctionnaire et/ou Patrick Comoy, haut fonctionnaire adjoint), ainsi que du service des **musées** de France (Gaëlle Crouan, cheffe du bureau de l'expertise architecturale, muséographique et technique).

Dans les musées participant à l'échantillon du projet, le portage est assuré par la direction et les équipes techniques les plus concernées (bâtiments et énergie, publics...). Un comité de suivi du projet réunira les membres du comité de pilotage, les musées participants et le prestataire. Il permettra d'échanger sur la méthodologie, de discuter des résultats, et de les comparer.

## **2. Objet de la mission**

La mission de prestation consiste en la réalisation d'un « référentiel carbone » des musées en France. Il s'agit de :

- a) La réalisation de bilans réglementaires des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) conformément à l'article L. 229-2 du code de l'environnement, pour un échantillon de 15 musées répartis sur le territoire national et couvrant la diversité des types de collections. Le bilan comprend pour chacun de ces musées la mesure des émissions, un plan de décarbonation et la déclaration sur le site de l'ADEME.
- b) Une analyse des grands facteurs d'émission et des paramètres de variation selon les principaux inducteurs pertinents, sur la base de l'échantillon, pour permettre à l'ensemble des musées membres d'ICOM-France de modéliser leurs propres émissions de gaz à effet de serre,
- c) La proposition d'une stratégie collective, pour ICOM-France et l'ensemble de ses membres pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre avec la déclinaison d'un plan d'action selon les typologies de musées.
- d) La mise en place de cadres méthodologique simples et d'outils simples afin d'être exploitables par les établissements non assujettis à l'obligation pour réaliser leurs propres « référentiels carbone »

L'intérêt de cette démarche est particulièrement important pour les musées petits et moyens qui ne sont pas soumis à l'obligation réglementaire de réaliser un BEGES : ceux qui ont moins de 250 agents dans le secteur public, moins de 350 agents dans le secteur privé.

## **3. Prestations attendues et phasage de la mission**

### **a) Phase de cadrage du projet**

- Définition du périmètre organisationnel et fonctionnel, analyse des ressources disponibles et des flux pour préparer la collecte des données et identifier les sources et émissions des GES.
- Affinage et stabilisation de la méthodologie
- Élaboration et présentation des cadres et outils retenus
- Sensibilisation, information et présentation de la démarche aux directeurs et / ou secrétaires généraux des différents musées, et les référents métiers. Intervention lors d'une ou plusieurs réunions afin de présenter la

mission, son déroulé, le calendrier, les principales étapes, les enjeux et les résultats attendus. Désignation des pilotes par entité.

*Livrables attendus :*

- Support de sensibilisation pour communiquer en interne, y compris méthodologie stabilisée de collecte de données
- Comptes rendus des réunions

**b) Phase de réalisation des BEGES individuels**

Dans chacun des 15 musées participants :

- Réunion commune de lancement avec l'équipe projet et chaque référent : présentation de l'outil de collecte des données, rappel de la méthodologie, du périmètre, du calendrier et de la charge de travail incombant à chaque référent pour la collecte des données
- Appui dans la collecte des données.
- Analyse et qualification des données et calcul du BEGES.
- Appui pour obtenir le soutien financier de BPI France (Diag Décarbon'Action)

*Livrables attendus :*

- Outils pour soutenir et aider à la collecte de données
- Soutien de Diag Décarbon'Action aux musées participants
- BEGES des musées participants, au format réglementaire (bilan des émissions, plan de décarbonation associé, publication sur le site internet de l'ADEME)
- Présentation du bilan (chiffres et plan de décarbonation) à chaque musée

**c) Analyse et comparaison des bilans carbone**

- Réalisation d'une analyse multifactorielle des BEGES, au regard des caractéristiques de l'échantillon des musées analysés
- Identification des tendances principales et des spécificités

*Livrables attendus :*

- Support de synthèse de l'analyse
- Réunion de présentation au comité de suivi

**d) Réalisation d'outils stratégiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la filière**

- Réalisation d'un outil pour permettre à l'ensemble des musées d'ICOM-France de modéliser leurs émissions de gaz à effet de serre : typologie et/ou « calcullette carbone » sectorielle.

- Appui au comité de suivi pour faire émerger les priorités et leviers d'action pour la décarbonation de la filière des musées, en ligne avec les cibles et le calendrier pour la France

*Livrables attendus :*

- Outil de modélisation des émissions de gaz à effet de serre des musées français
- Animation de réunions du comité de suivi pour définir la stratégie de filière
- Remise de la stratégie de filière
- Présentation devant l'ensemble des membres d'ICOM-France

#### **4. Calendrier**

Le projet est mené avant la fin du premier semestre 2025, avec le calendrier prévisionnel suivant :

- Appel à candidature pour le prestataire : 19 février au 19 mars 2024
- Processus de sélection du prestataire : 19 mars au 19 avril 2024
- Contractualisation avec le prestataire : avant le 1<sup>er</sup> mai 2024
- Rendu définitif (résultats des études) au conseil d'administration d'ICOM-France : mai 2025
- Présentation aux membres d'ICOM-France : automne 2025

#### **5. Prix**

Le marché sera conclu avec un prix fixe global pour les phases a), c) et d) du projet, et un prix / unité pour la phase b) en fonction du nombre de musées audités.

#### **6. Modalités de la consultation**

##### **a) Eléments à fournir**

Les candidats auront à produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Des éléments de présentation de leur structure :
  - o Chiffre d'affaires réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
  - o Effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
  - o Présentation d'une liste des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les marchés les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- Un devis de prestation comprenant :

- Le détail de la décomposition du prix (nombre de jours hommes par phase et par mission) et échéances de paiement ;
- Un mémoire technique comportant, a minima, les éléments suivants :
  - Une présentation détaillée de l'équipe projet dédiée à la mission et notamment le profil du chef de projet en charge du pilotage du BEGES : expériences notamment dans le suivi de projets similaires (établissements culturels, muséaux, organisation en réseau), parcours, compétences en animations d'ateliers et de réunions.
  - La remise d'un calendrier d'exécution des 4 phases du projet. Chaque phase devra être détaillée avec l'indication des tâches à effectuer et les équipes mobilisées
  - Une présentation de la méthodologie qui sera mise en œuvre pour le suivi de la mission : méthodes d'animations des ateliers, outils de planification et de suivi du projet, organisation des réunions
  - Quelques exemples de livrables et d'outils méthodologiques
  - Les principes de l'outil proposé pour permettre aux musées d'ICOM France de modéliser leurs émissions de gaz à effet de serre

Une présentation de l'outil proposé pour permettre aux musées d'ICOM France de modéliser leurs émissions de gaz à effet de serre.

#### **b) Modalités de sélection du prestataire par ICOM-France**

La période de réception de candidatures est ouverte jusqu'au 19 mars 2024.

ICOM-France procède à la sélection du prestataire sur la base des dossiers complets reçus à l'issue de la consultation, sur la base des critères suivants :

- Pertinence de l'équipe
- Pertinence de la méthodologie d'intervention proposée
- Pertinence des outils mobilisés ou proposés
- Adéquation du calendrier proposé
- Prix

Après analyse des offres, ICOM-France se réserve la faculté de de procéder à des auditions et de négocier avec un ou plusieurs candidats.

Adresser la réponse par mail à : [presidence@icom-musees.fr](mailto:presidence@icom-musees.fr) copie [musees.icomfrance@gmail.com](mailto:musees.icomfrance@gmail.com) et par courrier à : Mme la Présidente d'ICOM France – 16 rue Massenet – 75116 Paris